

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	TFE		Code	K4TB
Bloc	4	Quadrimestre	2	
Crédits ECTS	20	Volume horaire	90 h	
Unités pré-requises pour cette U.E.	nihil	Unité corequise avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	M Marc AMAND		mamand@he2b.be	
Enseignants	Travail de fin d'études			
Remarque				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

Principalement :

- Concevoir un ou des projet(s) de recherche.
- Réaliser un ou des projet(s) de recherche.
- Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires.

En outre :

- Diriger.
- Concevoir des projets professionnels complexes.

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de son travail de fin d'études (TFE), l'apprenant devrait être apte à :

- résoudre une question de recherche originale et formulée par lui ;
- poser une (des) hypothèse(s) ;
- élaborer et appliquer une méthodologie expérimentale ;
- présenter et interpréter les résultats obtenus ;
- utiliser des références à la littérature pertinentes ;
- présenter, par écrit et oralement, le compte-rendu de sa recherche.

Cette unité d'enseignement contribue à développer l'esprit critique de l'apprenant. Elle propose un apprentissage par projet et donne à l'étudiant un rôle actif.

Il s'agit de construire un savoir-faire destiné à s'approprier un savoir nouveau et à le communiquer. Pour y arriver, l'apprenant mobilise des ressources cognitives interdisciplinaires à travers une succession de petites tâches qui nécessitent une approche réflexive et métacognitive.

Intitulé de l'AA	Travail de Fin d'Etudes		Code	K4TB
Volume horaire	90 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Le Travail de fin d'études du master est un mémoire. Il s'agit donc d'un essai scientifique. Lequel consiste en la rédaction et la soutenance, orale et publique, d'une recherche personnelle, fondée sur une hypothèse et rédigée sous la forme d'un article scientifique susceptible d'être proposé à la publication.
- Durant cette activité d'apprentissage, le mémorant est appelé à mobiliser des savoirs théoriques, pratiques et méthodologiques.
- La production attendue relatara l'élaboration et l'application d'une expérimentation scientifique stricte, approuvée par un comité d'éthique et destinée à répondre à une problématique précise, originale et pertinente. La structure de cette production répondra à la structure IMReD : Introduction, matériel et méthode, résultats et discussion (+ conclusion).

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Le TFE est une production personnelle de l'apprenant. Il consiste en une recherche, au sens strict, menée avec une rigueur scientifique et d'étendue limitée.
- L'activité d'apprentissage implique une mobilisation des acquis de contenus pluridisciplinaires afin de transférer et d'intégrer ces acquis dans l'élaboration, le développement et l'analyse critique de dispositifs expérimentaux destinés à vérifier une hypothèse originale.
- L'apprenant est supervisé dans cette tâche complexe par un promoteur et un directeur. Lesquels ont approuvé le projet expérimental et conseille l'étudiant au travers des différentes séquences qui mènent à la production finale. Le promoteur et le directeur doivent impérativement enseigner à l'ISEK. Mais l'étudiant peut interagir avec toute autre personne.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	Le TFE est évalué par un jury. Chaque membre du jury note le travail écrit (/60 points) et la soutenance orale (/40 points). Le président du jury additionne les notes attribuées et ramène la note finale à 20 points. Le promoteur du mémoire attribue une note. Si le TFE a été supervisé par plus d'un promoteur, une seule note sera attribuée pour l'ensemble des promoteurs. Si le directeur du mémoire attribue une note, elle est confondue avec celle du (des) promoteur(s).			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	60 %	40 %	Écrit et Oral
2 ^{ème} session	-	60 %	40 %	Ecrit et Oral